

Syndicat Cgt de l'administration centrale et des services des ministères économiques et financiers et du Premier ministre
Avril mai 2017

Edito



Dans cette campagne présidentielle, la CGT continue de porter des exigences économiques, sociales et environnementales. C'est plus que jamais l'enjeu de la période et l'exigence des salariés, des retraités, des privés d'emploi et de la jeunesse. Cette campagne s'éloigne trop régulièrement de ces attentes et des vrais problèmes, minée par des affaires ou des débats bien loin du quotidien et de la réalité du monde du travail.

Au contraire, pour la CGT, les solutions résident dans les valeurs de progrès social, de solidarité et de paix entre les peuples.

Depuis plusieurs mois, la CGT porte des propositions alternatives économiques et sociales en adéquation avec les exigences, les possibilités de notre époque et les aspirations des travailleurs, retraités, privés d'emplois.

Elle porte au cœur de sa démarche, la question du travail. Derrière ce mot, nous parlons de son organisation, du paiement des qualifications et de l'expérience, de la formation initiale et continue, des souffrances qu'il peut générer sur la santé. Il est insupportable que certains perdent leur vie au travail, pendant que d'autres la perdent parce qu'ils n'en n'ont pas.

C'est pourquoi, nous revendiquons notamment une augmentation des salaires et des pensions avec, comme référence, le SMIC à 1800 euros, une réduction du temps de travail avec, comme référence, une durée de 32 heures hebdomadaire, un nouveau statut du travail et une sécurité sociale professionnelle, une protection sociale de haut niveau, des moyens supplémentaires pour les services publics, comme par exemple la santé, la culture et l'éducation, et la construction d'une véritable Europe sociale.

Nous nous félicitons que, pour une part, ces propositions soient reprises par certains candidats. Dans un pays où les 40 plus grandes entreprises viennent de dégager 75 milliards d'euros de bénéfices et de verser à leurs actionnaires près de 500 milliards en 10 ans, les moyens existent.

Nous alertons le monde du travail contre ceux, à l'extrême droite, dont le FN est l'un des porte-drapeaux, qui prônent la division des travailleurs du fait de leur origine, leur statut ou leur situation sociale. Diviser pour mieux régner, c'est un vieux dicton toujours d'actualité aux yeux de certains. C'est aussi une façon de ménager et de servir les véritables responsables de la crise qui continuent de s'enrichir de façon insolente. Alors qu'au contraire les salariés ont besoin d'être unis.

Voter est un droit dont beaucoup de citoyens dans le monde, sont privés. C'est la marque de la démocratie, les travailleurs doivent s'en saisir. Les exigences et les choix du peuple doivent être respectés avant, pendant et après les élections. Les salariés doivent être entendus lorsqu'ils se mobilisent, lorsqu'ils revendiquent et qu'ils proposent des alternatives.

Nous refusons d'avoir le choix entre le pire et le moins pire. Nous voulons le meilleur.

Voir en ligne [la campagne « Le progrès social s'invite dans la présidentielle 2017 »](#) élaborée par la Fédération CGT des Organismes Sociaux et [notre site](#)

1er mai Ensemble, faisons du 1er mai une journée de lutte et de mobilisation pour le progrès social, la solidarité et la paix entre les peuples.



C'est en toute lucidité que la CGT porte la possibilité et la nécessité de sortir de la logique actuelle de mise en concurrence exacerbée entre les territoires et les populations.

[Lire le tract en ligne](#)

La CGT reste la 1ère organisation syndicale

Le cycle électoral de 4 ans destiné à mesurer la représentativité des organisations syndicales dans les entreprises de plus de 10 salariés, s'est achevé : la CGT arrive en seconde position dans le secteur privé.

Première organisation dans les TPE et première organisation auprès des 5 millions d'agents de la fonction publique, la CGT demeure première organisation sur l'ensemble du salariat du secteur privé et de la fonction publique avec une audience de 24,27%.

Quand la CGT est présente à une élection elle enregistre le plus souvent de meilleurs résultats que ses homologues syndicaux. Cela ne suffit pas à compenser un écart de 500 000 électeurs avec la CFDT et les reculs électoraux dans quelques grandes entreprises. La CGT ne peut se satisfaire de ce résultat. Tirant

La mise en place de

The logo consists of the letters 'PPCR' in white, bold, sans-serif font, centered on a red rectangular background with a slight 3D effect and a drop shadow.

L'ordre du jour du CTM du 3 avril y été largement consacré et nous avons pu exprimer notre appréciation de cet « accord » rejeté par des organisations syndicales représentant la majorité des agents : ce protocole est **globalement néfaste**

Sur les grands principes, la CGT a redit qu'elle est favorable à des accélérateurs de carrière, mais plutôt que la reconnaissance de « *la valeur professionnelle* », nous préférons retenir « *la manière de rendre le service public* ». En effet, nous considérons que, derrière les mots, il y a une orientation qu'on souhaite donner à la Fonction publique et à ses missions.

La prise en compte de la manière de rendre le service public doit permettre de différencier la durée de carrière entre agents. La reconnaissance de « la manière de rendre le service public » doit s'opérer dans un contexte défini, sur des critères lisibles et objectifs, avec la prise en compte de la dimension collective du travail.

C'est tout le contraire qui est prôné aujourd'hui ! **La mise en œuvre du RIFSEEP conduit à l'arbitraire**

analyse de ces résultats, la CGT aura à cœur de mieux représenter les salariés dans leurs diversités.

Certains commentateurs n'ont pas hésité à voir dans cette deuxième place la sanction par les salariés d'un « syndicalisme de contestation » et leur préférence pour un syndicalisme « de proposition et de compromis ». D'autres vont jusqu'à y voir la sanction de l'attitude de la CGT vis à vis de la loi Travail. C'est aller très vite en besogne.

Cette opposition à la loi travail on a encore pu la vérifier dans le résultat du référendum chez RTE où pour contourner l'opposition de la CGT majoritaire à 58,4% au sein de l'établissement Maintenance de RTE, la CFDT et la CFE-CGC ont demandé un référendum, en application de la Loi Travail. Avec 76.3 % de participation et 70.8 % de votants contre le projet d'accord, les agents ont signifié leur refus de voir leurs horaires flexibilisés. Ce référendum apporte donc un démenti clair à ceux qui voudraient faire croire que les salariés ont tourné la page de la réforme du code du travail. Il montre aussi que lorsque la CGT est présente dans l'entreprise et qu'elle s'adresse à toutes les catégories, elle marque des points.

de la rémunération. Un échelon acquis plus tôt génère des gains financiers pérennes, et donc leur perte est pérenne aussi !.

Après des années de gel du point d'indice, qui ont privé les agents de plusieurs milliards d'euros de rémunération, l'augmentation de 1,2% sur deux ans est notoirement insuffisante.

Lorsqu'on parle d'harmonisation des déroulements de carrière, on parle de la mise en place de la linéarité de carrière, avec passage automatique au grade suivant, sans blocage par des ratios. Le gouvernement s'était engagé à ce que chaque agent ait la garantie de dérouler sa carrière dans au moins deux grades de son corps, sans barrage. Mais **dans les faits, les taux promus-promouvables dont dépendent les passages de grade sont d'une faiblesse caricaturale**, contredisant de facto les promesses !

Le plan de qualification ministériel pour 2017, confirme la tendance des années précédentes avec notamment la reconduction des mêmes volumes de promotions exceptionnelles que l'an passé.

Avec l'entrée en vigueur des mesures liées à PPCR, c'est donc une double peine qui s'annonce pour les agents en matière d'évolution professionnelle :

- **baisses drastiques des possibilités de promotion**
- **durcissement des conditions de promotion liées à l'entrée des nouvelles mesures d'évaluation.**

Concernant le principe d'un **transfert des primes en points d'indice**, pour la CGT ce processus est **positif** et correspond à une de nos revendications : la prise en compte des primes dans le traitement, et donc dans les cotisations et pensions retraite. **Mais il ne s'agit pas d'une mesure d'augmentation du pouvoir d'achat si elle ne s'accompagne pas d'une revalorisation conséquente des grilles et de la valeur du point.** Les évolutions indiciaires exprimées en traitement brut ne correspondent pas à une évolution équivalente du revenu net.

En effet une partie de ce qui est donné via l'augmentation du nombre de points d'indice est compensé par une baisse des primes, c'est l'essence même du transfert primes-points, d'autres mesures doivent donc être prises pour dans un premier temps compenser les pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis des années.

L'UFSE : un nouvel outil syndical pour la CGT fonction publique

Le congrès extraordinaire de l'UGFF-CGT qui s'est tenu à Blainville sur Mer du 27 au 28 mars a voté la dissolution de l'UGFF-CGT pour la création de **l'Union Fédérale des syndicats de l'Etat-CGT (UFSE)**. Cette dénomination souligne d'abord que ce sont les syndicats et unions de syndicats qui sont les organisations de l'Union, ce qui correspond à la réalité de notre vie syndicale depuis plus de 30 ans.

Fédération des Finances CGT, un ticket pour l'avenir !

Le dernier congrès de notre fédération s'est déroulé du 6 au 10 mars 2017. Il a été l'occasion avec les délégués présents de définir les orientations qui guideront les 3 prochaines années d'activité de la Fédération.

Le nouveau secrétaire général est Alexandre DERIGNY

Ainsi, PPCR ne conduit ni à la revalorisation indiciaire attendue par les personnels, ni à une véritable refonte des carrières.

Les durées dans les grades évoluent peu et les conditions de reclassement des agents déjà en poste conduiront pour beaucoup à un allongement de leur carrière. Au final peu d'espoir de dérouler plus de deux grades dans sa carrière.

Nous ne pouvons-nous satisfaire des quelques mesurette dont les effets sont annulés par d'autres et nous revendiquons :

- **une augmentation du point d'indice et des revalorisations de grilles correspondant à des gains réels de pouvoir d'achat, pour toutes les catégories d'agent ;**
- **une augmentation des taux de promotions permettant de dérouler des carrières linéaires, sans blocage, dans chacun des corps ;**
- **une information complète et précise à tous les agents des éléments affectant leur rémunération.**



Mutualisations et réorganisations

DRH 2: Le sous-directeur veut «conduire une **réflexion collective afin d'améliorer notre organisation, nos processus et nos outils** ». Cette réflexion devant permettre de « définir les conditions du développement d'actions RH répondant aux attentes des agents et des directions, de tirer toutes les conséquences de la création du CSRH, de simplifier notre organisation et de tirer pleinement parti de notre système d'information RH et des outils numériques ».

La hiérarchie est sollicitée pour faire un état des lieux et de formuler des propositions en matière de « développement des ressources humaines, animation et pilotage de la fonction RH, gestion des agents contractuels, gestion de la

médecine statutaire, exercice du contrôle interne ». Parallèlement, les agents sont invités à faire part de leurs questions et préoccupations auprès de leur chef de bureau, du responsable du pôle RH de proximité de DRH2 ou de notre assistant de prévention.

A partir de ces éléments, une première synthèse sera préparée et présentée d'ici le mois de juin.

Les organisations syndicales se verront elles présenter les objectifs, la méthode de concertation avec les agents et le calendrier envisagé le 28 avril

Nous sommes à l'écoute des agents et nous sommes très attentifs à cette réforme annoncée en pleine période électorale.

SEP2 : Lors de la réunion du CTS SEP2 du 7 décembre 2016, la CGT avait demandé que le CTS émette un avis par un vote, sur les 2 réorganisations (privatisations) proposées : accueil et liaisons motocyclistes. Le président du CTS a refusé. Nous avons finalement obtenu que ces points soient réexaminés et soumis au vote. La détermination paye !

Soutenez la mobilisation des professionnel-le-s de la filière sociale; Elles/ils se battent pour vous!

Le collectif, créé il y a plus de deux ans par les CTSS, regroupe aujourd'hui CTSS et ASS. Avec le soutien actif de trois syndicats de centrale (CGT, FO et SUD Centrale Solidaires) le collectif se bat pour la reconnaissance des qualifications des agents de la filière sociale. Il recherche constamment l'unité d'action avec tous les syndicats de centrale et a déjà mené des actions convergentes avec certains d'entre eux, notamment pour l'obtention d'une NBI pour tous les agents.

Les agents de la filière sociale veulent obtenir la reconnaissance de leurs qualifications. Ils demandent l'ouverture de véritables négociations sur la reconnaissance et la valorisation de leurs métiers au sein d'un corps de catégorie A pour les ASS et A+ pour les CTSS. Les ASS, qui demandent leur positionnement dans le groupe 1 du RIFSEEP, attendent toujours une réponse de l'administration.

Tous les professionnels de la filière sociale demandent des régimes indemnitaires adaptés à leur haut niveau de responsabilité

En signant cette pétition, je soutiens les revendications de la filière sociale qui est essentielle au bon fonctionnement des services			
À renvoyer par courriel : filieresociale.mef@gmail.com			
Ou par courrier à CGT Centrale (teledoc 712) ou FO Centrale (teledoc 000) ou SUD Centrale Solidaires (teledoc 624) au 139 rue de Bercy 75572 Paris cedex 12			
Nom	Prénom	Service ou direction	Signature

VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER LA !

ENSEMBLE, DANS LE SYNDICAT, NOUS SERONS PLUS FORTS

Je souhaite être contacté par la CGT adhérer à la CGT

Nom : Prénom :

Direction/Service :

Tél : Mél @ :

Adresser à :

CGT de l'administration centrale et des services des ministères économiques et financiers et du Premier ministre

120 rue de Bercy - Télédéc 712 - 75572 PARIS CEDEX 12 - ☎ : 01.53.18.72.94 syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

Retrouvez-nous sur WWW.centrale-finances.cgt.fr



Cgt Centrale Finances



@CgtBercy